

À PROPOS DU SONDAGE 2003 DE L'ACR / EAC RÉMUNÉRATION DES RÉVISEURS FRANCOPHONES

À la suite d'une vive discussion survenue sur le forum francophone de l'ACR/EAC au début de l'année 2003 relativement à la tarification, une petite équipe a eu l'idée de lancer un sondage pancanadien adressé à tous les membres francophones, dans le but de colliger des renseignements sur les tarifs demandés pour des services de révision et de déterminer dans quelle mesure il serait pertinent d'afficher sur le site Web de l'Association des barèmes de tarification.

En juin, nous nous sommes réunies à deux reprises pour dépouiller les réponses recueillies et évaluer les commentaires des 43 membres qui ont aimablement pris le temps de remplir le questionnaire que nous avons préparé. Bien que notre analyse ne soit pas terminée, nous avons tout de même pu esquisser un portrait de l'opinion des répondants sur la question.

Vous serez sans doute intéressés de savoir qu'une très forte majorité des participants sont pigistes, que plusieurs débutent dans le métier, que la plupart sont satisfaits des tarifs qu'ils obtiennent, et qu'ils souhaiteraient que des barèmes soient établis ainsi que publiés sur le site Web de l'Association à titre indicatif.

Quelque 35 % des répondants possèdent entre 6 mois et 3 ans d'expérience, alors que 23 % ont entre 10 et 12 ans de métier. Les principaux services offerts sont la révision linguistique, la correction d'épreuves, la révision de traductions et la rédaction. Nous pouvons dire que 30 % des participants au sondage tirent leurs revenus uniquement de la révision et que 47 % d'entre eux gagnent aussi leur vie à titre de traducteurs.

Parmi l'ensemble des répondants, 84 % sont pigistes et 16 %, salariés. Les salaires annuels s'établissent entre 40 000 \$ et 55 500 \$. Il serait peut-être pertinent d'ajouter qu'une personne salariée a mentionné qu'elle vivait dans la région de la capitale nationale.

Pour de la révision linguistique, 29 % des pigistes demandent entre 20 \$ et 25 \$ l'heure, et 23 %, entre 30 \$ et 35 \$ l'heure. Ceux qui obtiennent entre 50 \$ et 55 \$ l'heure représentent 18 % des répondants. Pour de la correction d'épreuves, 26 % reçoivent un taux horaire entre 20 \$ et 25 \$, et une autre tranche de 26 % des membres obtiennent de 25 \$ à 35 \$ l'heure.

Un paradoxe a surgi des chiffres : parmi les personnes satisfaites de leur rémunération (49 %), on trouve des pigistes qui obtiennent 20 \$ l'heure, alors que parmi les insatisfaits (32 %), certains demandent un taux horaire de 50 \$. Quant aux autres répondants (19 %), ils ont soutenu n'être que partiellement satisfaits.

Parmi les participants au sondage, 93 % affirment qu'il serait utile d'établir des barèmes et 50 % d'entre eux souhaitent que les tarifs soient affichés sur le site Web de l'Association.

Bien évidemment, ces données ne sont que partielles et reflètent uniquement la situation des participants au sondage. Nous préparons actuellement des tableaux que nous vous soumettrons plus tard cet automne et qui présentent de façon plus détaillée

les renseignements recueillis. Nous tenterons également de résumer les différentes suggestions qui nous ont été proposées concernant des ateliers susceptibles de mieux nous outiller pour obtenir la rémunération que nous désirons.

Nous espérons avoir éveillé votre curiosité et nous profitons également de l'occasion pour remercier une fois de plus tous ceux et celles qui ont participé à ce sondage.

Céline Bouchard
Nathalie Larose
Nathalie Vallière